

Patrimoine : réflexion sur le devenir du site de la Grande Fabrique



Élus et bénévoles pour expliquer l'ambitieux projet de réhabilitation.

C'est un projet ambitieux, concernant le site de la Grande Fabrique et en particulier le bâtiment Faller, qui se dévoile à l'occasion des Journées du patrimoine. Au cœur de l'exposition itinérante "Supercitoyens", qui se visite encore aujourd'hui salle Aluigi de 10 h 30 à 18 heures, les élus renageois ont expliqué de quelle manière ils envisagent la requalification de l'ancienne soierie si riche en histoire.

Depuis 2009, accompagnée par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), la municipalité s'efforce de réfléchir à un projet cohérent permettant d'éviter qu'une partie

de ce territoire ne devienne une friche. Une demande d'inscription de l'ensemble du site au titre des monuments historiques était envisagée.

En mars, un périmètre réduit sous l'autorité de la Drac a obtenu cette reconnaissance. Il s'agit des parcelles où sont situées les façades et toitures de la chapelle-pont et de l'ancien réfectoire dit bâtiment Faller, ainsi que celles des anciens moulins. Sont également classés : le jardin en totalité, l'ensemble des ponts et passerelles ainsi que le réseau hydraulique.

Ce premier pas effectué, une étude visant à transformer le

bâtiment Faller en un lieu culturel a été diligentée auprès d'un cabinet d'architectes qui doit présenter des projets et des propositions fin 2016. Il s'agit de réaliser sur les trois niveaux de la construction existante : une salle de spectacle, un lieu d'accueil de résidence artistique et des locaux d'activités économiques ayant trait à la formation culturelle ou à la création de spectacles. Le montage financier est actuellement à l'étude, le calendrier espéré par les élus prévoit le début des travaux en 2017 pour l'ouverture d'une première tranche en 2018.

J.-M.B.